



Cahier des charges

Viande de volaille brut



Produits concernés

Exclusivement la volaille (carcasses, quartiers, pièces découpées, abats) avant transformation : poulets, chapons, poulardes, pintades, canards, dindes, oies.

Sont exclus les palmipèdes gras de ce Cahier des Charges

Fonctionnement général du cahier des charges

Pour bénéficier de la marque « Sud de France », le produit doit :

- ETAPE 1: Obligatoirement valider l'ensemble critères de niveau 1. Ces critères garantissent l'origine régionale du produit.
- ETAPE 2 : Le produit doit être sous SIQO (Signe Officiel de Qualité et d'Origine) ou le produit doit valider au moins 1 critère d'importance Majeur.

Lecture du cahier des charges

Chaque critère est formulé sous forme de question avec plusieurs réponses possibles. Seules les réponses figurant en gras permettent de valider le critère.

Cahier des charges SIQO de la Volaille brut

Section	Critère	Séquence	Questions	Informations complémentaires	Réponses
1. Critères obligatoires					
Origine	obl	1	Le siège social de votre entreprise se situe-t-il en Occitanie?		Oui ; Non
Origine	obl	2	Vos animaux sont-ils élevés en Occitanie ?		Oui ; Non
Origine	obl	3	L'abattoir, l'atelier de découpe et de conditionnement sont-ils en Occitanie ?		Oui ; Non
Mode de Production	obl	4	Les volailles sont-elles conformes aux catégories suivantes ?	Catégories prévues dans le règlement 2008/543 relatif aux normes de commercialisations des volailles	Fermier élevé en plein air Fermier élevé en liberté Aucune de ces deux catégories
Produit sous Signe Officiel de Qualité et d'Origine (SIQO)	siqo	5	Votre produit dispose-t-il d'un des signes officiels de qualité et d'origine suivant ?	Dérogation possible pour les SIQO dont le territoire est à cheval sur un département limitrophe à l'Occitanie.	AOP IGP Label Rouge AB Aucun
Produit sous Signe Officiel de Qualité et d'Origine (SIQO)	descriptif	6	Précisez l'appellation :		Poulet ou Chapon des Cévennes Volailles fermières du Gers Volailles fermières de Gascogne Volailles fermières du Languedoc Volailles fermières du Lauragais Volailles fermières élevées dans le Quercy et le Ségala Poulet jaune "Le Grand Noble " Oie fermière Label Rouge Aucune

Cahier des charges de la Volaille brut sans SIQO

Section	Critère	Séquence	Questions	Informations complémentaires	Réponses
1. Critères obligatoires					
Origine	obl	1	Le siège social de votre entreprise se situe-t-il en Occitanie?		Oui ; Non
Origine	obl	2	Vos animaux sont-ils élevés en Occitanie ?		Oui ; Non
Origine	obl	3	L'abattoir, l'atelier de découpe et de conditionnement sont-ils en Occitanie ?		Oui ; Non
Mode de Production	obl	4	Les volailles sont-elles conformes aux catégories suivantes ?	Catégories prévues dans le règlement 2008/543 relatif aux normes de commercialisations des volailles	Fermier élevé en plein air Fermier élevé en liberté Aucune de ces deux catégories
2. Critères Majeurs					
Critère différenciant hors SIQO	majeur	5	La densité de votre élevage dans les bâtiments respecte-t-elle les limites maximums suivantes ? - pour les poulets, jeunes coqs, chapons : 25 kg de poids vif par m ² (= 15 oiseaux /m ²) - pour les canards, pintades, dindes : 25 kg de poids vif par m ² - pour les oies : 15 kg de poids vif par m ²		Oui ; Non ; Non concerné (mon élevage est en plein air intégral)

Critère différenciant hors SIQO	majeur	6	La densité en parcours extérieur respecte-t-elle les limites minimums suivantes? - 1 m ² par poulet, poularde ou pintade - 2 m ² par canard ou chapon - 4 m ² par dinde ou oie		Oui ; Non ; Non concerné (je n'ai pas de parcours extérieur)
Critère différenciant hors SIQO	majeur	7	La ration alimentaire des volailles est-elle composée d'au moins 65 % de céréales pendant la période d'engraissement ?		Oui ; Non ; Ne sait pas
Critère différenciant hors SIQO	majeur	9	L'âge d'abattage de vos animaux est-il conforme aux indications suivantes ? - poulet : 56 jours ou plus - dinde : 70 jours ou plus - oie : 112 jours ou plus - pintade : 82 jours ou plus - jeune coq : 90 jours ou plus - chapon : 140 jours ou plus		Oui ; Non
Critère différenciant hors SIQO	majeur	10	Êtes-vous adhérent à la charte des bonnes pratiques d'élevage ?		Oui ; Non
Critère différenciant hors SIQO	majeur	11	Disposez-vous d'une des certifications environnementales suivantes ?	On entend par certification environnementale les démarches reconnues par le ministère de l'agriculture.	Agriculture Raisonnée Sud Nature Terr'avenir Certification HVE de niveau 2 ou 3 Aucune

Critère différenciant hors SIQO	majeur	12	Votre produit est-il référencé à l'une des marques suivantes ?		<p>Non ;</p> <p>De Lozère</p> <p>Pays Cathare</p> <p>Marque Parc PNR Pyrénées Catalanes</p> <p>Marque Parc PNR Haut Languedoc</p> <p>Marque PNR Pyrénées Ariégoises</p> <p>Marque PNR Grands causses</p> <p>Carrefour : Reflets de France</p> <p>Casino : Terre et Saveur</p> <p>Leclerc : Nos régions ont du talent</p> <p>Monoprix : Monoprix Gourmet</p> <p>Intermarché : Mon marché plaisir</p> <p>FQC</p>
Critère différenciant hors SIQO	majeur	10	Adhérez-vous à l'une de ces démarches en circuit court reconnue par la Région ?	Seuls les circuits-courts reconnus par la Région sont retenus.	<p>Non</p> <p>Boutiques Paysannes</p> <p>Association des bio-producteurs du marché république</p> <p>Bienvenue à la Ferme</p> <p>Jardins de Perpignan</p> <p>Le Samedi des Producteurs</p> <p>Les marchés Producteurs de Pays</p> <p>Mangeons Lauragais</p> <p>Régal d'Oc</p> <p>Syndicat des éleveurs de palmipèdes gras et volailles de ferme</p> <p>Terroir Direct</p>